

Questions orales

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je me suis renseigné. Toutes les infirmières qui étaient des employées permanentes ont été réembauchées. Il y a en a un certain nombre qui étaient des employées temporaire. Comme le travail diminue à ce moment-ci, elles ont été remerciées de leurs services. Quant à leur certificat de congédiement, j'ai demandé à ce qu'il soit daté du jour où le gouvernement les a congédiées.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

DEMANDE D'IMPOSITION DE CERTAINES RESTRICTIONS AUX ACHATS GOUVERNEMENTAUX D'EAU LOURDE À PORT HAWKESBURY

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, j'aimerais poser ma question au premier ministre suppléant au sujet de la décision d'acheter l'usine d'eau lourde en Nouvelle-Écosse. Comme la Canadian General Electric s'est engagée par contrat à fournir à l'Énergie atomique du Canada quelque 4,000 tonnes d'eau lourde sur une période de 12½ ans et comme, au cours des cinq années d'exploitation, elle n'aurait fourni que le quart de cette quantité, a-t-on tenu compte de ce déficit en déterminant le prix d'achat de l'usine de la CGE à Port Hawkesbury?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Je dois expliquer que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre de l'Industrie et du Commerce assistent actuellement à une réunion où il est question de la conservation de l'énergie; ils regrettent de ne pouvoir être présents à la Chambre aujourd'hui. Je transmettrai cette demande au ministre intéressé qui répondra à son retour.

M. Symes: Merci. J'aimerais que le premier ministre suppléant lui transmette également la question supplémentaire suivante. Étant donné que cette usine d'eau lourde, une industrie privée, n'a jamais produit à plein rendement en raison de difficultés techniques—ces quatre dernières années elle a toujours produit à moins de 50 p. 100 de sa capacité—et vu que dans le cadre des transactions entre l'Énergie atomique du Canada Limitée et la CGE, l'EACL doit payer 5 millions de dollars pour les rénovations d'ordre technique, le ministre peut-il nous assurer que le plein prix d'achat, soit près de 93 millions de dollars, ne sera payé que si l'usine fonctionne à plein rendement?

M. Sharp: Je vais également transmettre cette question.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA REPRISE DES ESSAIS NUCLÉAIRES PAR LA FRANCE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE NOTE DE PROTESTATION

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le gouvernement a-t-il officiellement ou officieusement adressé des protestations à la France à propos de la reprise des essais nucléaires?

[M. Francis.]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Le gouvernement canadien a fait connaître son point de vue à la France à un certain nombre de reprises. Nous avons protesté très vivement contre les essais dans l'atmosphère. En tant que pays membre du traité de non-prolifération nous avons exhorté la France à se joindre à nous pour essayer d'empêcher la prolifération des armes nucléaires et de collaborer avec les autres pays membres. Jusqu'ici, la France a refusé de signer le traité. Nous nous réjouissons bien sûr que les essais dans l'atmosphère aient été abandonnés, mais nous regrettons qu'on juge nécessaire de poursuivre les tests dans un environnement quel qu'il soit.

M. Gillies: L'honorable représentant n'a peut-être pas bien compris ma question. Je la répète: Le Canada vient-il de présenter une protestation officielle ou officieuse au gouvernement français contre la reprise des essais nucléaires annoncée par ce dernier?

M. Sharp: J'en doute, mais je pourrais me renseigner. Le point de vue du gouvernement canadien est si bien connu de la France qu'il est inutile de le rappeler chaque fois qu'elle reprend ses essais. Nous réprouvons au même titre les essais américains, soviétiques et chinois.

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celles que le député de York-Simcoe a posées au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne saurais admettre ces questions si elles ne sont pas d'une extrême urgence, car le député est l'un des coauteurs de la motion d'opposition, relative au même sujet, qui doit être discutée aujourd'hui. En l'absence de raisons très sérieuses, je préfère remettre à plus tard, dans l'intérêt des autres députés présents, les questions concernant ce sujet.

* * *

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR AÉROSPATIAL À WINNIPEG—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Approvisionnement et Services. Avant l'élection du 8 juillet, le premier ministre et le ministre de la Défense nationale ont tous les deux promis la création, à Winnipeg, de 800 emplois dans le secteur aérospatial. Le ministre peut-il dire quand seront annoncés les nouveaux contrats qui vont susciter la création de ces emplois?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, nous avons déjà annoncé l'octroi de certains contrats, et j'espère, dans un avenir prochain, être en mesure d'annoncer l'octroi d'un nouveau contrat à une compagnie de Winnipeg. Je dois dire que la région de Winnipeg, dans le domaine de l'aéronautique, est vraiment privilégiée comparativement aux autres régions du Canada.